

SEPTEMBRE 2005

Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne

Si le déficit migratoire de l'Île-de-France avec les autres régions métropolitaines s'est sensiblement creusé depuis 1999, la région capitale n'en demeure pas moins très attractive pour les jeunes adultes et en particulier les cadres. Ce déficit souligne en revanche les difficultés récurrentes des familles avec enfant à vivre en Île-de-France, surtout quand elles ne disposent que d'un seul revenu d'activité. Il n'est ni récent ni spécifique à l'Île-de-France, qui connaît depuis plus de trente ans à la fois un fort excédent naturel, des échanges migratoires positifs avec l'étranger mais déficitaires avec les autres régions françaises. Cette dynamique démographique, véritable moteur à trois temps, se retrouve dans toutes les grandes métropoles occidentales, et traduit bien leur ambivalence, «villes-mondes» à la fois attractives pour les uns et difficiles à vivre pour les autres.

La première enquête de recensement de 2004 ne fournit pas d'informations détaillées sur la catégorie sociale et sur la composition familiale des ménages migrants. Les comportements migratoires ayant, semble-t-il, peu évolué depuis 1999, cette note propose une analyse inédite des dernières données détaillées disponibles – celles issues du recensement de 1999 – pour mieux comprendre les principaux ressorts de ces migrations et les raisons du déficit migratoire qu'entretient l'Île-de-France avec les autres régions métropolitaines depuis la fin des années soixante. La comparaison avec la dynamique démographique d'autres métropoles occidentales de taille comparable complète l'analyse.

Qui arrive en Île-de-France ? qui en part ? pourquoi ?

Un déficit migratoire ancien qui s'accroît sensiblement, tout comme les arrivées

Le déficit migratoire qu'entretient l'Île-de-France avec les autres régions françaises n'est pas «apparu» dans la décennie 1990. Il oscille entre - 30 000 et - 70 000 personnes par an selon les périodes depuis maintenant plus de trente ans. L'ampleur du déficit constaté durant la décennie 1990 (- 62 000 personnes par an) avait en outre déjà été observé entre 1975 et 1982 (- 63 000 par an).

La collecte 2004 du nouveau recensement estime à environ - 70 000 par an le déficit migratoire de l'Île-de-France avec les autres régions métropolitaines entre 1999 et 2003. Ce déficit traduit des comportements migratoires qui resteraient assez proches de ceux observés durant la décennie 1990. Les simulations effectuées montrent qu'en mainte-

nant constante, à chaque âge, l'intensité des arrivées et des départs à son niveau moyen de la période 1990-1999, le déficit migratoire avec la province se serait creusé d'environ 4 000 personnes par an, ce qui est assez proche de l'évolution estimée à partir de l'enquête 2004 de recensement.

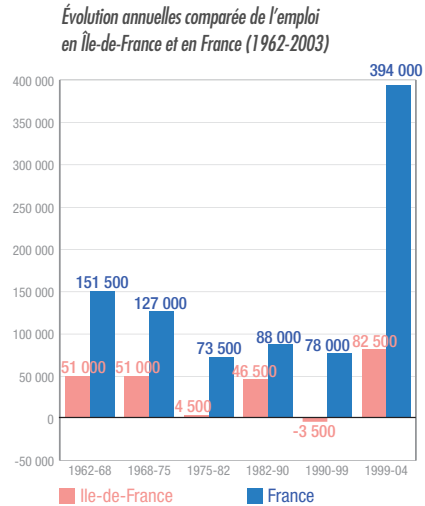
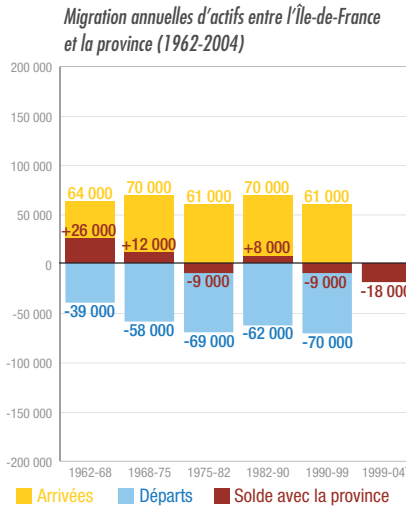
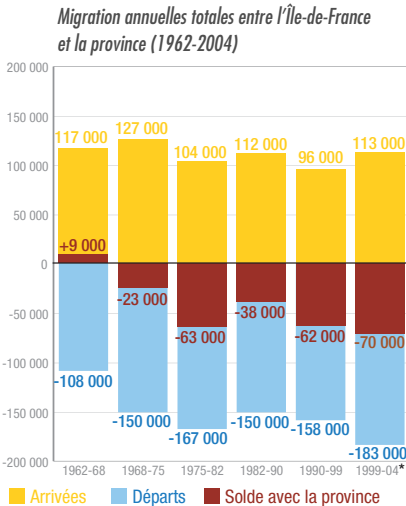
Ce déficit est la résultante de flux considérables de départs vers la province, certes (1,44 million en neuf ans entre 1990 et 1999), mais également d'arrivées (0,87 million entre 1990 et 1999). Depuis 1999, ces départs, mais aussi un peu paradoxalement ces arrivées, se seraient, semble-t-il, accrus [1].

Une comparaison délicate

La comparaison directe, en volume et par an, entre les migrations déduites de la collecte 2004 et celles issues du recensement de 1999 s'avère délicate pour quatre raisons. D'une part, la période d'observation est différente : neuf ans entre 1990 et 1999, cinq ans entre 1999 et 2004. Plus celle-ci est longue, plus les migrations sont sous-estimées à cause des allers-retours qui se multiplient et échappent à toute observation. Les migrants interrégionaux sont en effet ceux qui ont déclaré une région de résidence actuelle différente de celle qu'ils occupaient au recensement précédent. En outre, comme seuls les survivants sont interrogés, ceci tend aussi à minorer les migrations aux âges de la retraite et au-delà, lorsque la période d'observation est longue, comme entre 1990 et 1999, du fait des décès. D'autre part, les enfants nés d'une mère ayant migré entre 1990 et 1999 étaient considérés comme migrants (même s'ils étaient nés après la migration), alors qu'ils ne sont pas du tout comptés entre 1999 et 2004, seules les migrations des personnes de cinq ans ou plus étant désormais dénombrées, conformément aux pratiques internationales. Enfin, le champ n'est pas strictement identique, puisqu'il n'intègre pas la population des collectivités entre 1999 et 2004.

Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne

Un déficit migratoire entre l'Île-de-France et les autres régions françaises plus faible chez les seuls actifs



*Commentaire : Apparition d'un déficit migratoire chez les actifs lorsque les créations nettes d'emplois en Île-de-France sont faibles ou peu différentes du poids économique de la région capitale en France, comme entre 1975 et 1982, 1990 et 1999 ou entre 1999 et 2004. - Source : Insee, Recensements de la population de 1962 à 2004 - Estimations d'emplois au lieu de travail de 1999 à 2003 - Traitement Laurif
* Champ : population de 5 ans ou plus au 15/01/2004*

Un déficit migratoire plus modéré en termes d'actifs ou de ménages

Moins souvent commenté, le solde migratoire des seuls actifs non seulement est bien plus modéré (- 9 000 par an contre - 62 000 pour la population dans son ensemble entre 1990 et 1999), mais apparaît tantôt positif, tantôt négatif, selon la conjoncture économique comparée de l'Île-de-France et des autres régions.

En termes de ménages, le déficit migratoire francilien apparaît aussi plus faible (de l'ordre de - 18 000 ménages par an en moyenne entre 1990 et 1999). Et en ne retenant que les ménages ayant emménagé en 1998, ce déficit apparaît même pratiquement nul (un peu moins de 4 000 ménages). Dit autrement, les ménages de province qui se sont installés en Île-de-France en 1998 étaient presque aussi nombreux que ceux ayant fait le chemin inverse, alors qu'en nombre de personnes, le déficit est patent (environ - 60 000 en 1998).

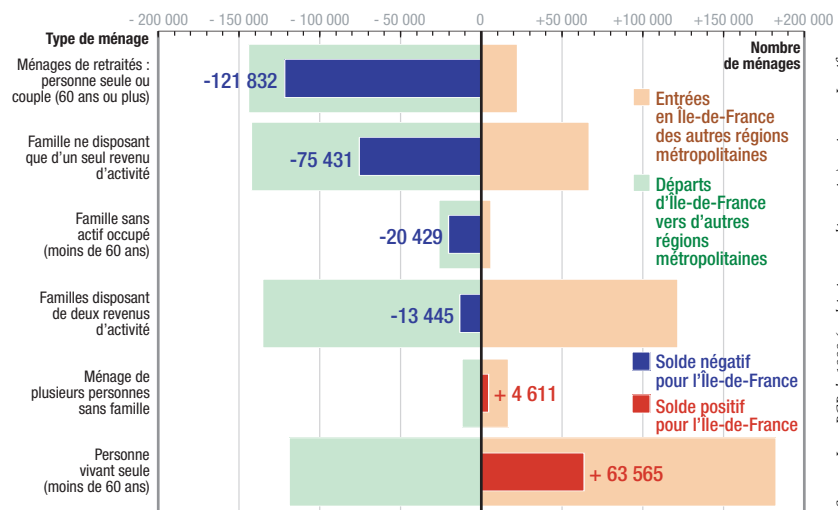
L'ampleur du déficit migratoire global tient donc, pour beaucoup, à la composition radicalement différente des ménages qui arrivent (beaucoup de

jeunes en début de vie professionnelle, souvent seuls) et de ceux qui partent (surtout des familles avec enfants et des couples de retraités).

Arrivées nettes de cadres d'entreprises, départs nets d'ouvriers
Les échanges migratoires entre l'Île-de-France et les autres régions de la métropole témoignent par ailleurs d'un filtrage social important. Celui-ci renvoie pour partie :

- à l'évolution du système productif francilien, avec d'un côté des départs nets importants vers la province d'ouvriers qualifiés ou non (le plus souvent des hommes âgés de 35 ans ou plus), d'employés (le plus souvent des femmes âgées de 35 ans ou plus), voire de contremaîtres et d'agents de maîtrise, et de l'autre des arrivées nettes en Île-de-France

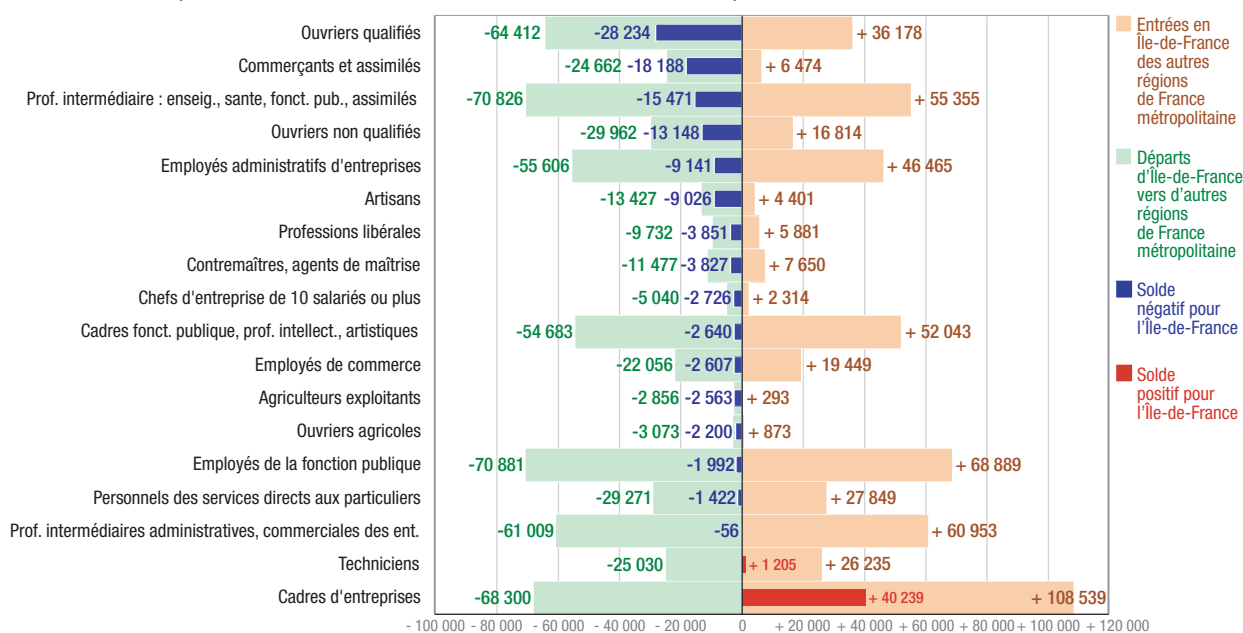
Migrations de ménages (1990-1998) - Île-de-France : départs nets vers la province de ménages de retraités et de familles ne disposant que d'un seul revenu d'activité ; arrivées nettes de personnes seules de moins de 60 ans



Source : Insee RGP de 1999 (exploitation complémentaire), traitement Laurif (fichier détail individus France métropolitaine, zones de plus de 50 000 habitants).

Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne

Migrations d'actifs (1990-1998) - Des migrations d'actifs entre l'Île-de-France et les autres régions de la métropole socialement filtrées avec des départs nets d'ouvriers et des arrivées nettes de cadres d'entreprise



Source : Insee RGP de 1999 (exploitation complémentaire), traitement Insee (fichier détail individus France métropolitaine, zones de plus de 50 000 habitants). Champ : personnes recensées en France métropolitaine en 1999 et arrivées en Île-de-France ou parties d'Île-de-France entre 1990 et 1999

de jeunes cadres, les arrivées et les départs de techniciens et de professions intermédiaires administratives ou commerciales s'équilibrent ;

- à la délocalisation de services publics hors d'Île-de-France ainsi qu'à la croissance de l'emploi public local et au développement plus rapide d'une économie dite résidentielle dans les régions de province, avec des départs nets de professions intermédiaires du secteur public ou assimilé, de commerçants et d'artisans. En revanche, dans la fonction publique en général, les arrivées et les départs, très importants en volume, apparaissent équilibrés pour les cadres et les employés. Cet équilibre global résulte d'arrivées nettes en Île-de-France de jeunes fonctionnaires en début de carrière et de départs nets ensuite.

Le filtrage social qui s'opère au travers des migrations avec les autres régions françaises traduit aussi la difficulté pour les ménages modestes et en particulier les familles ne disposant que d'un seul revenu d'activité à

vivre en Île-de-France, eu égard notamment au coût élevé du logement. Les partants sont en effet, pour beaucoup, des couples où seul l'un des deux travaille ainsi que des familles monoparentales. Ces familles, qui ne disposent que d'un seul revenu d'activité, constituent en fait, avec les retraités, l'essentiel des départs vers la province.

L'attractivité de l'Île-de-France

Le creusement du déficit migratoire de l'Île-de-France avec les autres régions métropolitaines dans la décennie 1990 témoignait, pour de nombreux observateurs, d'une perte d'attractivité de l'Île-de-France. Les analyses précédentes conduisent à fortement nuancer le propos.

Tout d'abord, l'attractivité de l'Île-de-France reste forte, notamment auprès des jeunes en début de carrière, en particulier les cadres d'entreprises. En nombre d'actifs, et non plus en nombre de personnes, le solde migratoire de l'Île-de-France avec les autres régions françaises n'apparaît d'ailleurs

que très faiblement négatif, voire positif, comme dans les années 1980 ; tout ceci en dépit de la restructuration permanente de l'économie francilienne, de plus en plus tournée vers le tertiaire, de faibles créations nettes d'emplois et du dynamisme des autres régions.

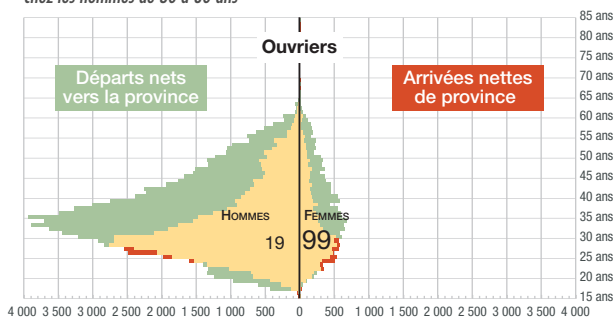
L'ampleur du déficit migratoire global traduit moins l'attractivité perdue de l'Île-de-France que les difficultés probablement croissantes, du moins récurrentes, des familles ne disposant que d'un seul revenu d'activité à vivre en Île-de-France, qu'il s'agisse de familles monoparentales ou de couples avec enfant dont l'un des deux est au chômage ou a décidé d'arrêter de travailler, quelles qu'en soient les raisons (chômage de longue durée, maladie, rémunération couvrant à peine les coûts induits...).

À côté de ce déficit migratoire avec les autres régions métropolitaines, l'Île-de-France, comme toutes les grandes métropoles mondiales, entretient des échanges migratoires positifs avec le reste du monde.

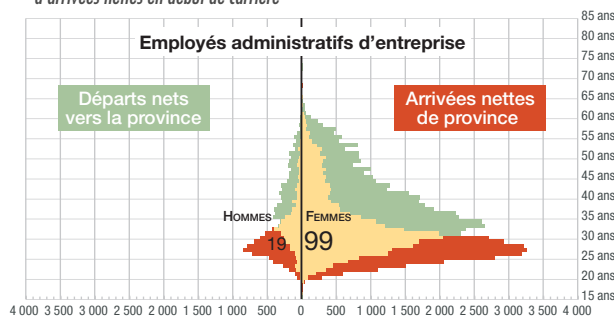
Migrations d'actifs (1990-1998)

Sexe et âge des actifs migrants entre l'Île-de-France et la province pour quelques catégories socioprofessionnelles

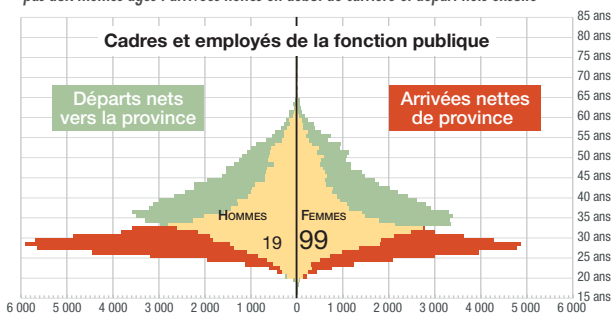
Départs nets d'ouvriers franciliens vers la province chez les hommes de 30 à 60 ans



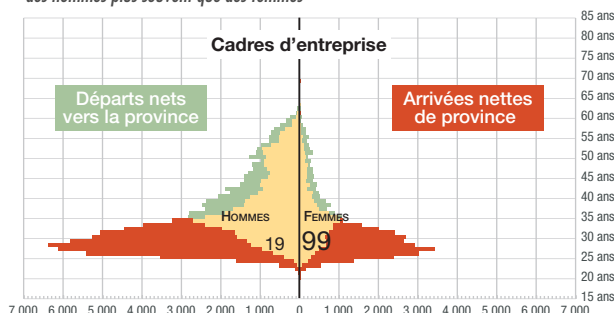
Départs nets globalement d'employé(e)s administratifs d'entreprise en dépit d'arrivées nettes en début de carrière



Autant d'arrivées que de départs d'employés et de cadres de la fonction publique mais pas aux mêmes âges : arrivées nettes en début de carrière et départ nets ensuite



Arrivées nettes et massives de jeunes cadres d'entreprises en Île-de-France, des hommes plus souvent que des femmes



Source : Insee Recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - Traitement Laurif (fichier détail individus France métropolitaine, zones de plus de 50 000 habitants).

Un solde des migrations

internationales positif et en hausse

Entre 1999 et 2004, les migrations internationales se traduisent par des arrivées nettes estimées à 30 000 personnes par an en Île-de-France, en hausse de près de 40 % par rapport à la décennie 1990 (22 000 par an de 1990 à 1999)⁽²⁾.

Une part importante des apports migratoires en provenance des Dom-Tom et de l'étranger est constituée de nationaux «rentrant au pays» : sur le demi million de personnes venues des Dom-Tom ou de l'étranger s'installer en Île-de-France entre 1990 et 1999, près de la moitié (46 %) étaient des ressortissants français. Pour autant, l'augmentation du solde migratoire international depuis 1999 résulte, pour l'essentiel, d'entrées plus nombreuses de ressortissants étrangers, la majorité arrivant en France au titre

du regroupement familial.

En dépit de cette augmentation, la contribution du solde migratoire avec l'étranger à la croissance démographique nationale reste l'une des plus faibles de toute l'Union européenne (+ 0,7 % par an entre 1999 et 2003 contre 1,5 % en moyenne au sein de l'UE à 25) et la plus faible des pays les plus peuplés. En volume, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne enregistrent chacun des arrivées nettes en provenance de l'étranger deux à six fois supérieures à celles observées en France.

En Île-de-France, la contribution relative des migrations internationales à la croissance démographique est similaire à la moyenne européenne (1,4 % en cinq ans contre 1,5 % au sein de l'UE à 25). En volume, elle avoisine celle de pays comme la Belgique, la Grèce ou encore l'Irlande.

La composition sociale et la nationalité des actifs venant de l'étranger pour s'installer en Île-de-France témoignent de la diversité des migrants internationaux. Les cadres d'entreprise, constitués à parts égales par des Français rentrant au pays et par des cadres étrangers venant travailler en Île-de-France, y sont aussi nombreux (28 000 de 1990 à 1999) que les personnels des services directs aux particuliers, des ressortissants étrangers pour près des trois quarts d'entre eux. Il en va de même pour les ouvriers, qualifiés ou non, souvent

(2) Le solde des échanges migratoires avec l'étranger est la résultante de quatre flux : les arrivées d'étrangers (souvent les seules pour lesquelles des informations sont disponibles chaque année), les arrivées de nationaux (connues lors des recensements), les départs d'étrangers et les départs de nationaux (inconnus en France comme en Île-de-France et donc estimés). Le solde migratoire global est donc une estimation.

Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne

étrangers (sept fois sur dix). Ils sont presque aussi nombreux (50 000 de 1990 à 1999) que les cadres de la fonction publique et les personnes exerçant des professions intellectuelles supérieures, artistiques ou intermédiaires (54 000), et sont de nationalité étrangère une fois sur deux.

Paris, Londres, New York, Los-Angeles, Chicago, San Francisco...

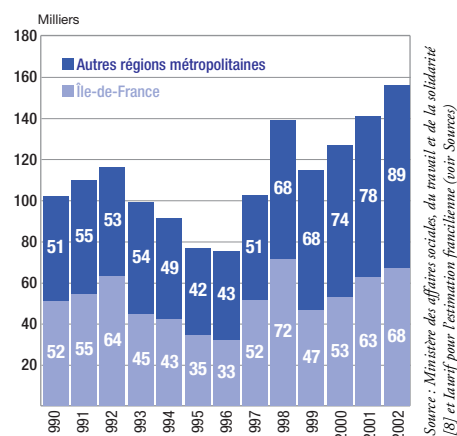
L'Île-de-France, comme bien d'autres grandes métropoles mondiales, se caractérise à la fois par un fort excédent naturel, des échanges migratoires positifs avec l'étranger, mais déficitaires avec les autres régions du pays. Ce «moteur démographique à trois temps» se retrouve aussi bien à

Londres [2][3] que dans les très grandes métropoles américaines[4][5].

De 1999 à 2001, le Grand Londres (7,2 millions d'habitants en 2001) enregistre 45 000 naissances de plus que de décès, ce qui représente les deux tiers de l'excédent naturel de l'ensemble du Royaume-Uni (68 000 par an contre, rappelons-le, 98 000 pour la seule région Île-de-France). Au cours de la même période, ses échanges migratoires sont négatifs avec le reste du Royaume-Uni (- 64 000 par an) et positifs avec le reste du monde (+ 58 000 par an).

On observe la même dynamique aux États-Unis. Considérées comme un tout, les dix plus grandes aires urbaines américaines, qui regroupent 70,5 millions d'habitants en 2000, ont vu leur population croître de

Flux d'immigration étrangère orientés à la hausse (1990-2002)

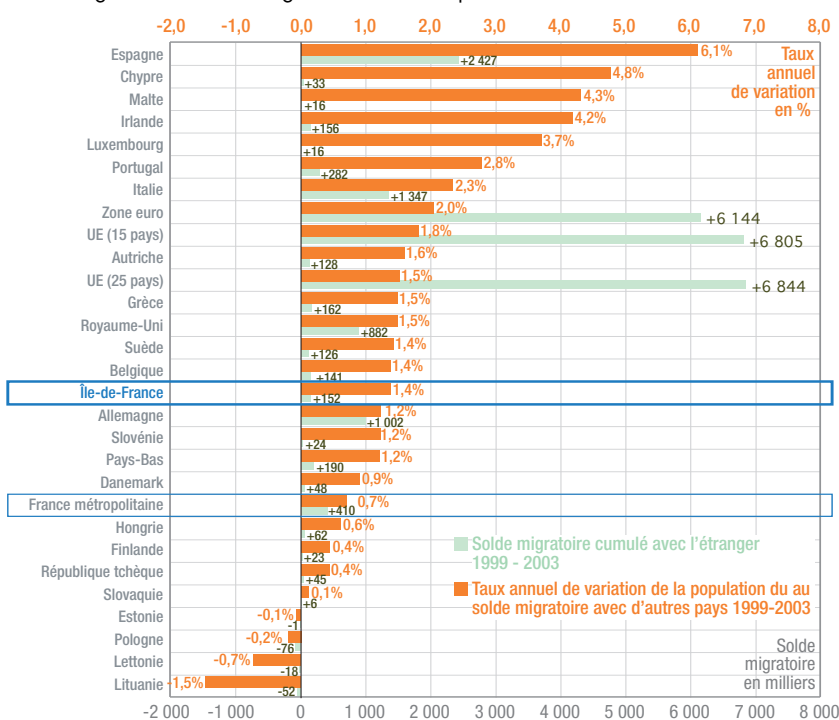


3,1 millions d'habitants entre 1995 et 2000. Cette croissance provient, comme en Île-de-France ou dans le Grand Londres, d'un large excédent des naissances sur les décès (+ 2,74 millions) et d'apports migratoires nets en provenance du reste du monde (+ 2,29 millions), les échanges migratoires avec le reste des États-Unis étant largement déficitaires (- 1,97 million) [6]. On retrouve cette dynamique démographique à l'œuvre dans chacune des très grandes aires métropolitaines américaines.

Les échanges migratoires considérables qu'entretiennent ces métropoles avec le reste du monde traduisent bien l'ambivalence de ces «villes-mondes», à la fois attractives et difficiles à vivre. Elles sont attractives vis-à-vis de populations de plus en plus variées (étudiants, cerveaux, diplômés, femmes seules, mineurs...), «tournées vers un mieux-être qui n'est plus seulement économique mais aussi social, culturel, politique, religieux, sexuel» [9]. Mais elles sont aussi victimes, en quelque sorte, de cet attrait et restent difficiles à vivre pour beaucoup, en raison notamment du coût élevé des logements et de la restructuration permanente de leur économie.

Solde migratoire avec l'étranger de l'Île-de-France comparé à celui des pays de l'Union européenne (1999-2003)*

Classement par importance décroissante du taux de variation de la population du au solde migratoire avec l'étranger au cours de la période 1999-2003

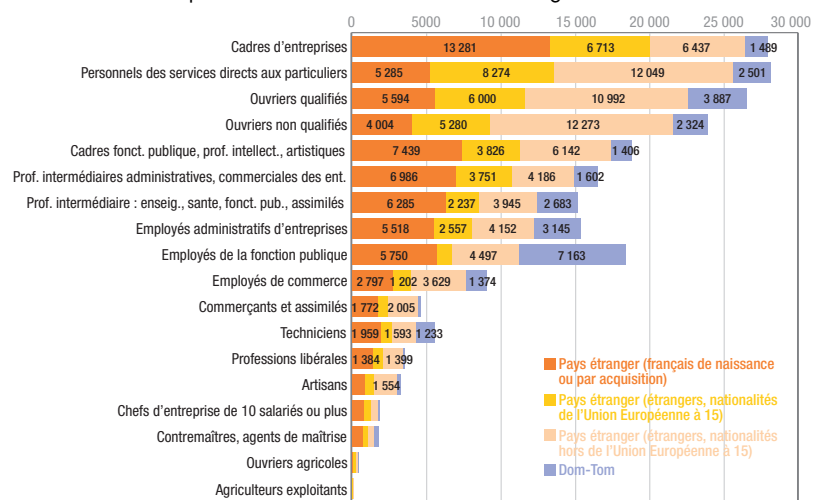


Source : Eurostat, Mars 2005, sauf pour la France : Insee [2] et l'Île-de-France (Laurif)
 *Pour l'Île-de-France comme pour la France métropolitaine, ce solde intègre les mouvements migratoires avec les Dom-Tom.
 Pour les autres pays européens, il s'agit du solde migratoire dit «corrigé».

Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne

Migrations d'actifs (1990-1998) - Nationalité et catégorie sociale des actifs arrivés en Île-de-France en provenance des Dom-Tom ou de l'étranger

Source : Insee, RGP de 1999 (exploitation complémentaire), traitement Iaurif (fichier détail individus zones de plus de 50 000 habitants)



Les chiffres correspondant à des effectifs inférieurs au millier ne figurent pas sur le graphique

Les migrations à New York, Los Angeles, San Francisco et Chicago

L'aire métropolitaine de New York (21,2 millions d'habitants en 2000) enregistre un déficit migratoire avec le reste des États-Unis depuis le milieu des années 1960. Il atteint - 175 000 personnes par an entre 1995 et 2000, alors que, dans le même temps, les échanges migratoires avec le reste du monde sont nettement positifs (près de 200 000 personnes supplémentaires par an). Pour l'aire métropolitaine de Los Angeles (16,4 millions d'habitants en 2000), le déficit migratoire avec le reste du pays s'observe depuis le milieu des années 1970 et atteint - 110 000 par an entre 1995 et 2000, tandis que l'excédent migratoire avec le reste du monde atteint + 140 000 par an. Ces mêmes chiffres pour San Francisco (9,2 millions d'habitants en 2000) sont respectivement de - 41 000 et de + 75 000 par an entre 1995 et 2000, et pour Chicago (7 millions d'habitants en 2000) de - 64 000 et de + 65 000 par an. À San Francisco, le déficit migratoire avec le reste du pays s'observe depuis le milieu des années 1970, et à Chi-cago depuis le milieu des années 1960 [5].

La mesure des flux d'immigration étrangère

Chaque année, la Direction de la population et des migrations du ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité établit un bilan des arrivées d'étrangers en France [8]. La mesure de l'immigration étrangère repose sur plusieurs conventions et fait appel à différentes sources administratives. Trois types de flux d'entrées sont distingués selon la durée de validité du titre de séjour délivré :

- l'immigration à caractère permanent est composée des étrangers recevant un premier titre de séjour d'une durée supérieure ou égale à un an, non compris les étudiants ;
- l'immigration temporaire est formée des étrangers recevant un titre de séjour d'une validité comprise entre trois mois et moins d'un an. Les étudiants y sont ajoutés par le Haut conseil à l'intégration ;
- l'immigration saisonnière est constituée par les étrangers ayant un contrat de travail d'une durée maximale de six mois.

Ces données ont trois origines :

- l'Office des migrations internationales (OMI), qui a la charge, entre autres, du contrôle sanitaire ;
- l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA),

- le ministère de l'Intérieur, chargé de la délivrance des titres de séjour, via l'AGDREF (application informatique de gestion des dossiers de ressortissants étrangers en France) mise en place en 1994.

Une partie des flux d'arrivée ne sont pas appréhendés par ces sources et doivent être estimés [7]. C'est le cas des enfants mineurs des ressortissants de l'espace économique européen ou de certains titulaires d'une carte «vie privée et familiale». Ces estimations «fragiles» sont faites a minima [6].

Dans cette note, les statistiques de flux d'immigrants étrangers pour l'Île-de-France ont été établies par l'Iaurif à partir des tableaux détaillés publiés pour la France entière en utilisant les données régionalisées figurant dans les états de l'OMI et en procédant à des estimations pour les autres flux. La partie «estimée» à partir des statistiques nationales varie de 16 à 28 % selon les années.

Pour en savoir plus

- [1] «L'Île-de-France toujours très attractive pour les jeunes adultes», N. Boulet et L. Omalek, *Île-de-France à la page*, n°252, juin 2005.
- [2] *Focus on London : 2003*, Ed.: Dev Virdee, Tricia Williams, ONS, LDA, GLA, GOL, 2003.
- [3] *Planning for London Growth*, Greater London Authority, 2002.
- [4] *Metropolitan Magnets for International and Domestic Migrants*, W. H. Frey, Washington, Brookings Institution, Oct. 2003.
- [5] *Migration Across the Metropolitan / Metropolitan Spectrum*, D. A. Plane, C. Henrie, M. Perry, 42nd annual meeting of the western regional association science, Monterey, California, 2002.
- [6] *Immigration et présence étrangère en France en 2002*, A. Lebon, ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité, La documentation française, décembre 2003
- [7] «Les limites de l'approche statistique des circulations migratoires», C. Borrel, *La revue française des Affaires sociales*, n°2, 2004.
- [8] *Trends in International migration*, Sopemi 2003, OCDE, 2004.
- [9] «Les flux migratoires en France et en Europe», C. Wilhot de Wenden, *Informations Sociales*, n°113, CAF, 2004.